

Le 16 mars 2026

Avis à la population

Le conseil municipal se réunira en mairie le vendredi 20 mars 2026 à 18 H 45.

ORDRE DU JOUR :

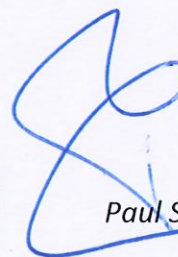
1. Sous la présidence du doyen de la liste nouvellement élue

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour,
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2026,
- 1.3. Election du maire,

2. Sous la présidence du maire nouvellement élu, installation du conseil municipal à l'issue des élections municipales

- 2.1. Détermination du nombre d'adjoints,
- 2.2. Election des adjoints,
- 2.3. Etablissement du tableau du conseil municipal,
- 2.4. Lecture de la Charte de l'élue
- 2.5. Etablissement du conseiller communautaire,
- 2.6. Indemnité des Adjoints
- 2.7. Délégation de certaines des attributions du conseil municipal au maire

3. Questions diverses



Le Maire

Paul SAVATIER